Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1038

Artikel: Sécurité : accidents vaudois
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020817

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SÉCURITÉ

Accidents vaudois

(*ag*) L'inattention est la cause principale des accidents, selon des statistiques vaudoises. Un sur deux.
Mais, en nette hausse, la vitesse excessive ou inadaptée (un accident sur trois) et l'alcool 10% des accidents en 89 et 90 contre 8% dans les années septante.
Mais, comme l'écrit H.B. dans *Numerus*, «le taux record de l'année de la Fête des vignerons (1977: 11,3%) n'a cependant pas encore été dépassé» ! ■

AVIONS DE COMBAT

Un prêté pour un rendu

(*pi*) Nous savions le choix des fournisseurs étrangers de matériel militaire dicté autant par des intérêts politiques ou économiques que par des considérations stratégiques. Voilà maintenant ce principe défendu sur des pleines pages de publicité par un «Centre de coordination Mirage 2000-5 Suisse»; on nous explique que *«l'achat d'un avion de combat n'est pas une affaire exclusivement militaire». «Un choix du Mirage 2000-5 conduirait la France à s'engager toujours plus fermement dans la défense de nos intérêts vis-à-vis de la Communauté européenne. La Suisse aurait alors un allié politique puissant en Europe.»*
Parmi les domaines où la France pourrait nous être d'un intéressé secours, sont cités le trafic de transit et *«l'intérêt inespéré»* de notre voisin pour le ferroutage, ainsi que les liaisons TGV.
Les purs seront une nouvelle fois déçus en voyant ainsi affiché dans leur quotidien à quel prix se monnaie la bien ou la malveillance des puissants. Quelques naïfs en étaient encore à penser que si la France commençait à montrer un certain intérêt — qui n'est pas encore suffisamment enthousiaste pour être qualifié d'inespéré — en faveur du ferroutage, c'était avant tout la conséquence des avantages de ce système de transport par rapport à d'autres. Et que la liaison de notre pays au réseau TGV allait se faire, si elle se fait, parce que sans elle le réseau ferroviaire européen serait incomplet. Mais las ! Les relations entre Etats en sont restées au niveau des échanges de billes dans les cours de récréation.
Ce petit jeu se fait maintenant au grand jour, les agences de relations publiques ayant compris qu'il était important de dire à tout un pays ce qui, en fait, n'est destiné qu'à quelques dizaines de décideurs. Des annonces pleine page donnent l'illusion du nombre et de l'importance à un «centre de coordination» installé à Berne par les constructeurs français. Mais quel crédit donner à ces promesses qui ne figureront bien évidemment sur aucun document, au contraire des compensations commerciales ? La France ne peut admettre officiellement et sur contrat qu'elle échange la vente d'avions de combat contre quelques votes favorables à la Suisse à Bruxelles. Et quelle sera la crédibilité du gouvernement français lorsqu'il devra expliquer à ses routiers que leurs emplois sont menacés par le trafic combiné, système choisi de préférence au transport par route pour assurer la vente à la Suisse de quelques dizaines d'avions ?
Mais puisque tout semble se monnayer, allons jusqu'au bout: que la France nous dise le prix de son appui pour quelques dossiers européens. Nous pourrons au moins ainsi discuter franchement. ■

DÉPÔT DE PLAINTE

Le boomerang socialiste

(*pi*) En déposant plainte contre plusieurs hauts fonctionnaires du DMF responsables du financement du P-26 et contre inconnu, le parti socialiste a lancé un boomerang. Car s'il a été relativement épargné par les révélations des CEP 1 et 2, il porte tout de même une part de responsabilité, au même titre que tous les partis gouvernementaux et ceux représentés à la commission de gestion ou à la délégation des finances. Le PS n'a certes probablement jamais cautionné formellement les activités secrètes du Département militaire, mais plusieurs de ses membres ont, par leur refus d'en savoir plus, admis tacitement le principe d'un financement par des fonds secrets. Mais finalement, peu importe. Ce qui déçoit davantage, c'est l'exploitation que le PS fait de ces «affaires». Car à moins qu'il y ait malversations — ce qui ne fut pas le cas — les fautes politiques se paient politiquement. Et si plainte devait être déposée, ce devrait être par la commission d'enquête.
Si les socialistes peuvent espérer tirer un avantage à court terme de cette démarche, la crédibilité de toute la classe politique sera perdante sur la durée; car ce déballage de linge sale ne fait que renforcer le sentiment que la classe politique, tous partis confondus, est constituée de ripoux et qu'il devient pour elle plus important de faire trébucher son adversaire que de défendre ses idées. ■

MÉDIAS

Un quotidien de huit pages grand format, paraissant du lundi au vendredi, sans publicité. Tel est le pari d'une équipe de journalistes français pour la rentrée de septembre. Le nouveau journal ne se pose pas en concurrent, mais en alternative de la presse classique. Face à des journaux trop lourds, trop longs à lire et qui trop souvent ne font que reprendre des informations déjà données par la TV et la radio, *La Truffe* ambitionne de ne présenter que des informations originales, le dessous des cartes, selon la règle des trois «i»: investigation, impertinence, indépendance, avec en prime de l'ironie et des indiscrétions. Grâce à une équipe rédactionnelle réduite et à la composition sur Macintosh, le nouveau quotidien pense assurer son démarrage avec un budget de 50 millions de FF sur trois ans et un prix de vente au numéro de 5 FF. Le financement doit être assuré par la mise personnelle des initiateurs et 20 000 actions à 500 FF offertes aux futurs lecteurs.

Le Semeur, bi-mensuel satirique romand, est annoncé pour début juin et une campagne de pré-abonnement est en cours (55 francs les 19 numéros, tél.: 021 311 03 51). Si les bureaux sont ouverts, les ordinateurs achetés et les collaborateurs recrutés, les banques n'ont pas jugé bon d'investir dans cette entreprise.

Radio Viva, premier émetteur suisse de musique locale ininterrompue, a le droit d'émettre sur la région zurichoise pendant le mois de mai. C'est le deuxième essai autorisé.